

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1125 portant composition de la Commission de classement du personnel du Cadre local des Travaux publics proposé pour un avancement au cours de l'année 1952

n° 1125

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 décembre 1951

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

Là commission de classement du personnel du cadre local des Travaux publics, proposé pour un avancement au cours de l'année 1952, est composée comme suit : MM. le Secrétaire Général Président le Directeur des Travaux Publics ou son représentant Membre le Chef de Cabinet — Arnaud, Ingénieur adjoint des Travaux Publics G-uistiniani, Surveillant principal du CL. des Travaux: Publics dite commission se réunira sur convo cation de son Président.